MAIRIE

Conseil Municipal du 30 mars 2026
Délibération n°2026.03.09

Envoyé en préfecture le 12/04/2026
Reçu en préfecture le 12/04/2026
Publié le
ID : 029-212902712-20260330-D2026_03_09V2-DE

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Maire : Mme Marie-Claire HÉNAFF
Secrétaire de séance : Fabrice TANGUY

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars 2026 à 10h15, le conseil municipal de la commune de Saint-Vougay régulièrement convoqué par Madame Marie-Claire HÉNAFF, maire sortante, s'st réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine PALUD doyenne d'âge.

Date de convocation : 24 mars 2026

Étaient présents : Mme Marie-Claire HÉNAFF, M. Jean-Luc POSTEC, Mme Katell IZORÉ, M. Christophe QUENEL, Mme Nathalie TANNÉ, M. Fabrice TANGUY, Mme Roselyne HAMON, M. Olivier PALUD, Mme Martine PALUD, M. Gaëtan PAPE, Mme Isabelle ROCABOIS, M. Olivier CADIOU, Mme Sophie PERSON, M. Thibault HENRY, Mme Nathalie.

Secrétaire de Séance : M. Fabrice TANGUY

D. n° 2026.03.09 : Mise en place des commissions

L 2121-22 CGCT dispose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Dix commissions principales seront mises en place, toutes présidées par Madame le Maire. Chacune sera encadrée par l'adjoint responsable en fonction de sa délégation.

- Jean-Luc POSTEC : Voirie, Gestion du Personnel Technique, Cérémonie
- Katell IZORÉ : Enfance, Jeunesse, Ecole.
- Christophe QUENEL : Environnement, Bâtiment, Fleurissement, Communication, Cimetière.
- Nathalie TANNÉ : Solidarité, CCAS, Association, Culture.

Centre Communal d'Action Sociale : le Conseil Municipal fixe le nombre de membres du à siéger au CCAS à 6. Madame Le Maire est présidente de droit du CCAS et aura pour vice-présidence Nathalie TANNÉ. Les autres élus à y siéger sont : Roselyne HAMON, Martine PALUD, Sophie PERSON, Isabelle ROCABOIS. Mme le Maire nommera prochainement 6 autres membres bénévoles.

Commissions Appel d'Offres : Mme le Maire et ses adjoints + Gaëtan PAPE, Olivier PALUD.

Commissions Finances : Mme le Maire et ses Adjoints + Olivier CADIOU, Fabrice TANGUY, Martine PALUD, Roselyne HAMON, Thibault HENRY.

Par ailleurs, pour les huit institutions extérieures, huit membres titulaires et leurs suppléants ont été nommés.

Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère : Madame Le Maire et Fabrice TANGUY siégeront au SDEF en tant que titulaire et Gaëtan PAPE et Olivier PALUD seront les suppléants.

Envoyé en préfecture le 12/04/2026
Reçu en préfecture le 12/04/2026
Publié le
ID : 029-212902712-20260330-D2026_03_09V2-DE

Syndicat Mixte de l'Horn, référent Bassin versant et Environnement : Messieurs PALUD Olivier et CADIOU Olivier

EPCC Château de Kerjean : Mme le Maire et un membre extérieur

Commission de Contrôle : Jean-Luc POSTEC accompagnés de deux délégués de l'administration nommés par le Préfet, ainsi que d'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Correspondant Défense : Christophe QUENEL.

Comité Nationale d'Action Sociale : Martine PALUD est désignée comme déléguée élue, suppléante Sophie PERSON. Représentant des agents : Catherine ROLLAND.

Référent électricité : Fabrice TANGUY

SIVU Centre de secours de Plouescat : Mme le Maire et Thibault HENRY.

Le secrétaire
Fabrice TANGUY

Le Maire
Marie-Claire HÉNAFF

MAIRIE DE ST VOUGAY
29440

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044Rennes Cedex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.